

DEUS EX ORGANIC ET CAELESTIS

Thomas COLLET (Frédérique ANORGA)

SYSTÈME DE PRODUCTION

Vignes, élevage Angus, grandes cultures







AUTRES ACTIVITÉS SUR LA FERME

Projet de fromagerie pour prolonger le nouvel atelier caprin

TYPE DE SOL

Limono-sableux



SAU TOTALE

34,94 ha de vignes, 109,82 ha de prairies, 13,82 ha de céréales



MAIN D'ŒUVRE

2 UTH + 3 travailleurs saisonniers de janvier à mars

LOCALISATION

855 chemin Boudet, 17650 ST DENIS D'OLERON



HISTORIQUE

MOTIVATIONS DU PASSAGE EN BIO

Thomas était conseiller en finance et en développement durable. Il voulait prouver aux banques que c'était possible de convertir une ferme en bio. Passionné par la ferme depuis tout jeune, il souhaitait développer une production agricole et aller jusqu'au produit fini.

CONVERSION DE 25 HA DE TERRES DE VIGNE DÉJÀ EN PRODUCTION SUR OLÉRON, REPRISE EN FERMAGE

Fin 2017

1^{er} janvier 2018

INSTALLATION À ST DENIS D'OLÉRON, ACHAT D'UNE FERME BOVIN LAIT ABANDONNÉE ET QUELQUES VIGNES

PROJET

Installation de Frédérique ANORGA comme associée et recrutement d'un ouvrier pour la partie culture.



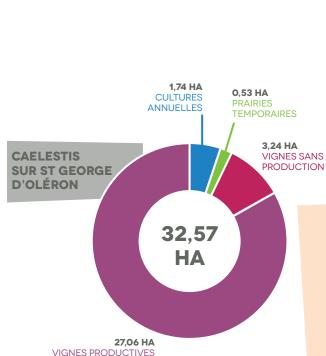


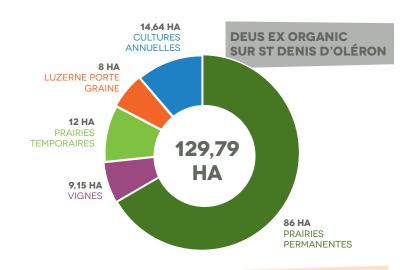
ATELIER PRODUCTIONS VÉGÉTALES ON IRRIGUÉES

ASSOLEMENT 2023

Légende

SURFACE (HA)





« Je trouve que les céréales sont compliquées à cultiver sur le nord de l'ile à cause du vent et des pigeons. Et sur l'île, les parcelles se salissent très vite l'hiver.

Mon itinéraire de culture consiste en un labour de printemps peu profond, ensuite une culture de printemps pour gérer l'herbe, et enfin l'implantation d'une luzerne pour une longue durée.

Mon parcellaire est découpé en deux blocs de 7 à 8 ha.

L'idée est, après 5 ans de luzerne, de refaire une céréale type blé meunier (sélection massale) : récolte + tri à façon et semence pour les prochains semis.

Les grains sont stockés en big-bag.

La luzerne porte graine est vendue à Fertiberry et Cérience au prix de 3 500 €/T la tonne vendu en bio (contrat de 5 ans). La première coupe est fauchée par les Thémier, ensuite l'ETA Séguinot qui vient la récolter comme une céréale. La luzerne est semée sous couvert d'orge. »

COMMERCIALISATION



« Pour la viande, Nous avons essayé de faire des colis au départ, mais c'était très contraignant (abattage à Surgères, grosse quantité de colis à écouler en peu de temps). On récupérait 5 000 euros par bête avec 1 200 euros de frais d'abattage et découpe. Nous étions présents sur les marchés au départ. Finalement, maintenant nous vendons les bêtes sur pied. Elles se vendent bien (900 à 1 000 euros les males vendus à 7 mois et 1 200 euros la femelle à 7 mois). C'est moins de complexité et de temps passé à la vente. »



Les veaux sont vendus via Le Bon Coin dans toute la France.

Pour le vin, tout est apporté en raisin à la Coopérative des Vignerons de l'Île d'Oléron.





CHARGE DE TRAVAIL



Thomas Collet travaille en moyenne 8h par jour. Il ne travaille pas tous les week-ends pour aller voir sa famille qui vit à Paris. Il arrive à se dégager 5 à 6 semaines de vacances par an. Thomas est très pris à l'extérieur de la ferme par ses fonctions de Président de la coopérative viticole et son mandat d'élu local. Mais il lui arrive de faire des pointes de boulot à 14h par jour certaines journées.

Frédérique sa salariée et future associée travaille 39h par semaine.

Les périodes de congés sont souvent prises en août après les travaux de vignes (relevage, rognage), et que les bêtes sont dans les marais. Il faut juste leurs apporter de l'eau tous les 3 jours.

Avec le démarrage de l'atelier caprin, il y a un temps de travail supplémentaire pour soigner les chèvres.

Ainsi, le projet, pour le chef d'entreprise est de prendre un jeune en CDI pour déléguer certaines taches (travail mécanique dans les vignes) et développer la partie culture.

MATÉRIEL



POUR LES CULTURES ET L'ÉLEVAGE

- Rotavator
- 1 herse rotative
- 2 Charrues
- 1 semoir Amazone
- Disques déchaumeurs
- Presse pour faire les bottes
- Pailleuse
- Deux tracteurs Fendt

VIGNES

- Interceps Clémens
- Gyrobroyeur Clémens
- Bennes et Machine à vendanger
- Rogneuse
- Pulvérisateur tracté Idéal Loire



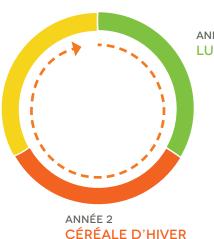






ROTATION





ANNÉE 1 LUZERNE

GESTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS

- Utilisation du fumier bovin composté issu de la ferme.
- Semis d'engrais verts (luzernes de 3 ans).

GESTION DE L'ENHERBEMENT



- Rotation pluri-annuelles des cultures.
- Céréales sur précédent luzerne.
- Labour de printemps peu profond.





ATELIER VIGNES



RENDEMENT MOYEN

En Ugni blanc, 10 hectolitres d'alcool pur de moyenne

MODE DE CONDUITE

Vignes en 2,5 mètres avec 1 rang sur 2 travaillé, conduite en arcure haute, taille Guyot simple. Chantier de relevage (40 ha à 2) en arcure haute. Taille guyot (surtout double), envisage dans le futur pré taillage de précision (TRP).



Le vignoble est un atelier composé de :

- 6-7 ha en IGP charentais : Merlot (3500 pieds)/Cabernet Franc/Sauvignon (rouges et blancs)/Colombard/ Souvigné gris
- 4 000 pieds par ha en blancs (Souvigné gris cépage résistant)
- Le reste en appellation cognac : Ugni blanc (3600 pieds)

« Nous avons réalisé des essais de plantations suite à des droits nouveaux, avec des cépages résistants aux maladies : le Soreli et le Souvigner gris en blanc. Ce sont des cépages résistants mildiou et oïdium avec une moindre sensibilité au black rot (juste 2 traitements/à la fleur). »

GESTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS

Compost de fumier de bovin épandu à 5T hectare et engrais foliaire à base d'algue (fertigosol).

GESTION DE L'ENHERBEMENT



Un rang sur 2 est travaillé et 1 rang est laissé en végétation spontanée (vesce, trèfle...).

Sur le rang, passages d'interceps : 3,5 à 4 km/heure, toutes les allées, 5 passages par an. 1,30 heure/ha.

« Avec le compost libération lente, nous sommes obligés de donner un engrais foliaire au démarrage de végétation

Comme on est uniquement 2, on essaye de limiter tous les travaux.

GESTION DES RAVAGEURS



« Nous sommes embêtés par la présence de sangliers. »

GESTION DES MALADIES



Traitements à base de cuivre (bouillie bordelaise, hydroxyde Kocide soit au total : 2,5 kg de cuivre métal maxi par an) contre le mildiou, soufre contre l'oïdium, Biocontrôles : cuticules de crustacés/huiles essentielles de terpènes d'orange et de citron.

Thomas observe la présence de Black Rot. Il utilise un traitement nutri MZN qui a un petit effet.



« Le climat sur cette partie de l'Île d'Oléron est particulier avec des brumes matinales au printemps et du vent ce qui rend la vigne très sensible à l'oïdium contrairement à l'intérieur des terres. »





ASPECT PARTICULIER (6)



LA COOPÉRATIVE DES VIGNERONS D'OLÉRON : OUTIL FACILITANT POUR UNE INSTALLATION EN VITICULTURE

Le raisin est apporté à la coopérative « Les Vignerons d'Oléron ». Il y a un contrat pour le cognac (eau de vie distillée pour les grandes maisons de négoces), et pour 50 % : vins blancs, les vins rouges, et rosés sont commercialisés sous la marque « Naturellement ».

La coopérative dispose de 8 alambics. Elle regroupe 15 viticulteurs (soit 230ha) sur l'ile dont 3 en bio.

Pour la coop, 50 % du CA est réalisé en vins et 50 % grâce aux eaux de vie.

1 million de CA à la boutique pour 7,5 millions de CA au total.

16 salariés, transfo (vinification, distillation), commercialisation.

Le Cognac produit en bio est valorisé par une augmentation de 15 % par rapport au prix de vente en conventionnel. Les besoins du négoce étant en baisse, le quota est fixé à 8,5 hectolitres d'alcool pur par hectare pour livrer les contrats. Le reste de la production est dédié à la fabrication de pineau.

« Cette année, on observe que les maisons de Cognac ne baissent pas les prix, mais ils réduisent 15 % des contrats. Nous sommes vigilants à ces éléments de crise car dans les ventes de la ferme le Cognac représente 2/3 du C.A global. »







ATELIER ÉLEVAGES

18 MÈRES ANGUS + 1 TAUREAU + 1 VEAU

10 CHÈVRETTES DE RACE POITEVINE





PROJET CHÈVRES

« Nous en avons 10 au départ pour se faire la main. Notre objectif sera d'une

trentaine au final. Nous avons fait le choix

d'une race rustique locale pour avoir un produit typique de bonne qualité. Les

chèvres sont mises au pâturage. Nous

apportons un complément de méteil

et de foin. Notre objectif est de réaliser un chiffre d'affaire de 100 000 € sur cet

ALIMENTATION DES TROUPEAUX



HIVER



• 3 mois herbe enrubannée + botte de foin de luzerne

AUTO-PRODUCTIONS

- 100 bottes d'enrubannage soit 22 T
- 150 bottes de foin grossier soit 67 T
 - 100 bottes de paille soit 30 T

ÉTÉ



• pâturage extensif toute le reste de l'année

LOGIQUE DE PÂTURAGE

17 ha sont pâturables autour des bâtiments et recoupés en 10 paddocks et nous disposons de grandes prairies multi-espèces de 10 ha dans les marais.

Dès qu'elles sont sevrées (à 7 mois), les vaches vont dans les marais.

Nous installons des abreuvoirs automatiques sur 2 parcelles et sur les 2 autres parcelles l'eau est apportée via une tonne à eau.

MATÉRIEL



- Désileuse-Pailleuse
- Chargeur John Deer
- Bétaillère de 3 places

CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

atelier. »



ACTIONS PRÉVENTIVES

Application d'un vermifuge 1 fois par an avant la mise à l'herbe





- Stabulation libre sur aire paillée de 600 m².
- Ration en libre-service





NOMBRE DE LOT

3 lots de 6-7 vaches (complétés avec des jeunes) pour éviter le surpâturage, 15 veaux par an

MODE DE REPRODUCTION

Naturelle

RENOUVELLEMENT

Vente sur leboncoin

PRESTATAIRES

• Vétérinaire : Dorange (Pons)

• Partenariat : EARL Themier à St Pierre d'Oléron qui font les fourrages et ils en prennent les 2/3

• Échange de taureaux avec un élevage de l'île d'Aix pour éviter la consanguinité

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

STATUT

2 SCEA transformée en holding

IMPOSITION

La holding est à l'IS

2022



CHIFFRE D'AFFAIRES

160 000 € sur la ferme polyculture élevage

> 320 000 € sur la partie vignes

« Cela nous donne un confort de trésorerie car la coop assure un paiement mensuel »

AIDE AU MAINTIEN BIO

6 ooo €/an

COÛT DE LA CERTIFICATION

800 €
PAR STRUCTURE

• Emprunt : 7 900 €

• Semences/plants : 8 500 €

• Fournitures, petits équipements : 4 600 €

Comptable : 1 800 €Electricité : 1 200 €

• Assurance : 1 400 €

 \bullet Cotisations MSA : 4 000 \in

• Salariés : 6 000 €

TOTAL CHARGES : 50 400 €

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2024





La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



